

*du Règlement. Lettre de Joseph Vasselier au Secrétaire Perpétuel de l'Académie* est datée du 2 janvier 1840. Deux pages à la suite — pages 7 et 8 — contiennent une seconde lettre, du 2 décembre de la même année. Le tout fut imprimé chez Barret, place des Terreaux, 20, à Lyon. On y lit, en note : « L'éditeur a obtenu de M. le Président de l'Académie de Lyon l'autorisation d'extraire des cartons de la Compagnie les lettres ci-dessus ».

Plus tard parut une troisième épître, plus longue que les précédentes ; épître dont la Bibliothèque de Lyon et celle même de l'Académie ne semblent pas posséder d'exemplaire. Enfin, le 18 juin 1850, M. de Montherot écrivit une « quatrième et dernière lettre de Joseph Vasselier à Messieurs de l'Académie ». La pièce débute ainsi :

« Messieurs et honorés Confrères,

« Chez vous, incognito, siégeant, mardi passé... »

... Et le prétendu feu Vasselier, analysant les discussions académiques du moment, cite la maxime de son ami Voltaire : « Bâtir est beau, mais détruire est sublime ». Il conclut en demandant qu'on mette au feu le règlement en vigueur, règlement qu'il est déjà question de modifier, quatre ans après son adoption :

« Vous serez mieux réglés, privés de règlement.

« J. VASSELIER.

« Pour copie conforme : F. DE MONTHEROT ».

« P. S. L'ombre de Vasselier réclame que ce feuillet soit brûlé avec le règlement ».

Ce manuscrit de quatre pages, récemment retrouvé dans les Archives de l'Académie, ne paraît pas avoir été imprimé. Un des confrères de Vasselier y a joint une note où il mentionne les trois premières épîtres « que l'auteur a fait imprimer, non publier. Il ne les avait données qu'à ses confrères ».

Après sa Quatrième aux Académiciens, M. de Montherot cessa d'écrire,